



Nombre de délégués
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 28 MARS 2022

A la suite d'une convocation du 22 mars 2022, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 28 mars 2022 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ **Etaient présents : 30**

Mesdames, Messieurs, Roland ROTH, Pierre LANG, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Claude KLEIN, Hubert BOURING, Cyrille FETIQUE, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel WALKOWIAK, Cathia HEIM, Joël ROMANG, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, François GATTI, Pierre THIL.

✓ **Excusés : 7**

Madame, Messieurs Jean-Luc JEHIN, Chantal PLATTE, Bernard CLAVE, Bernard COLBUS, Guy BORN, Antoine FRANKE, Jean-Paul TINNES.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 11**

Gilbert SCHUH a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Roland ROTH, Ginette MAGRAS a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Joël ROMANG, Serge STEBLER a donné procuration à Cathia HEIM, David SUCK a donné procuration à Cathia HEIM, Marc SENE a donné procuration Jean-Jacques WURSTEISEN, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Dominique LIMBACH a donné procuration à Cyrille FETIQUE.

✓ **Absents : 7**

Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Jean-Claude HEHN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Roland GLODEN.

07. COMMUNICATION

OBJET : PLAN DE COMMUNICATION

Depuis 2019, le budget communication a été considérablement réduit en raison de la situation financière déficitaire du syndicat. Le budget alloué à la communication, voté par le Comité syndical du 29 mars 2021 et modifié le 6 décembre 2021, s'élevait à 55 327 €. Pour mémoire, le budget prévisionnel pour 2020 s'élevait à 91 376 € HT. En 2021, un plan de communication prévisionnel spécifique à la mise en place de l'extension des consignes de tri a été élaboré en prenant en considération les restrictions budgétaires nécessaires.

Par conséquent, une communication innovante s'adaptant aux contraintes budgétaires sera mise œuvre en tentant de lever un maximum d'aides financières des éco-organismes. Le Sydeme base son plan d'actions à la fois sur la communication de terrain ainsi que sur la diversité des supports et médias utilisés.

Le plan d'actions de sensibilisation et d'information des ménages répondra à plusieurs objectifs :

- Améliorer l'image du syndicat,
- Expliquer son fonctionnement, sa démarche, l'évolution des consignes de tri aux différents publics (les élus, les usagers, les artisans-commerçants, les enseignants, les écoliers...),
- Développer la communication de proximité sur le terrain,
- Développer la communication digitale,
- Proposer des outils et des supports de communication efficaces et adaptés aux publics-cibles,
- Poursuivre et développer les animations pédagogiques menées au Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement et dans la serre pédagogique du Sydeme.

Les actions et outils de communication programmés par le Sydeme comprennent notamment :

- Une campagne annonçant le passage à l'extension des consignes de tri prévue au 1^{er} mars 2022 (illustrations des nouvelles consignes de tri, élaboration d'outils de communication spécifiques, déclinaison de la campagne sur divers supports, refonte du guide du tri, communication aux élus locaux, aux divers relais et aux habitants du territoire)
- La publication du journal d'information pour le grand public : "Trions, Valorisons..." (Parution semestrielle, 4 pages, distribution lors des permanences Multiflux),
- L'actualisation permanente du site internet et de l'application mobile / le développement des animations du site a minima,
- La conception et l'impression d'outils de communication spécifiques au dispositif en place (autocollants d'identification des bacs roulants, autocollants de refus de collecte, étiquettes de suivi de collecte...)
- La réalisation de supports spécifiques au tri et à la collecte des biodéchets,
- La mise en place d'un concours pédagogique sur l'extension des consignes de tri,
- L'évolution des animations pédagogiques du CT2E,
- Le développement d'actions de communication grand public et des mercredis éco-éducatifs sur la thématique de l'extension des consignes de tri au CT2E,
- Le développement et la valorisation des visites de Méthavalor et de l'unité de méthanisation des déchets verts de Sarreguemines.

Considérant que ce plan d'actions de communication représente une enveloppe globale de : **96 221 €**.

Plusieurs des actions de communication peuvent bénéficier d'aides financières provenant des partenaires du Sydeme : la Région Grand Est, Citéo, l'ADEME, EcoTLC, Ecomobilier et l'OCAD3E.

Après avoir ENTENDU l'exposé de Monsieur Roland ROTH, Président.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, par :

41 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décident

- De prendre acte des orientations budgétaires en matière de communication pour 2022 ;
- D'autoriser le Président à solliciter le concours de la Région Grand Est, de l'ADEME et d'autres organismes compétents pour le financement des actions de communication du Sydeme.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 28 mars 2022

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le ...**1.3. AVR. 2022**.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ...**1.3. AVR. 2022**.....



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

1 3 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

